Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

ID : 000 040000074 00054007 00050704 DE

Département de la Drôme Arrondissement de Nyons Commune de Roynac	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS  DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROYNAC						
Date de convocation :	L'an deux mille vingt-cinq, le sept octobre à vingt heures trente,						
30 septembre 2025	Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, au						
Convocation affichée le :	nombre prescrit par la loi, so	nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Valérie ARNAVON, Maire.					
30 septembre 2025	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à			
Nombre de conseillers :	ARNAVON Valérie	X					
En exercice: 10	LEBORNE Bernard	X					
Quorum: 6	CROZIER Claudine	X					
Présents: 8	COUTELIER Richard	X					
Représentés: 2	EHRHARD Philippe	X	_				
Votants: 10	GALLAS Michel		Х	B. LEBORNE			
Secrétaire de séance :	GAYET Emmanuel		Х	V. ARNAVON			
Bernard LEBORNE	LLABRES Pierre-Alexandre	X					
	MORETTO Alfred	X					
	VERNET Emilie	X					

2025	07	04	Réhabilitation de la Salle des Fêtes – Attribution des marchés	
2025	-07	-04	Renabilitation de la Salle des Petes – Attribution des marches	

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique,

VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique,

Vu le procès-verbal de la commission d'appels d'offres (CAO), qui s'est réunie le 22 septembre 2025,

Mme le Maire explique que, du 8 août au 15 septembre 2025 à 12 heures, a eu lieu la consultation pour la Réhabilitation de la salle des Fêtes.

A l'issue de cette consultation, la CAO s'est réunie le 22 septembre 2025 et a retenu les offres cidessous.

Pour le lot 7.1 Plâtrerie, la variante 1.C (Plafond : fourniture et pose isolation thermique déroulée) n'a pas été retenue par la CAO.

Mme le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur ces offres.

Lots		Entreprises		Montant HT	Montant TTC
2	Gros œuvre	BATIVAL	26740 Sauzet	37 300.00	44 760.00
6.1	Menuiseries extérieures	Sarl AM THYVENT	26200 Montélimar	11 400.00	13 680.00
6.2	Menuiseries intérieures	Sarl AM THYVENT	26200 Montélimar	3 850.00	4 620.00
7.1	Plâtrerie	Ent. BOREAL	26250 Livron s/ Drôme	23 442.24	28 130.69
7.2	Peinture	Assoc APPTE	26200 Montélimar	4 883.52	4 883.52
8	Carrelage	Sas RIGOUDY	26270 Saulce s/ Rhône	15 484.00	18 580.80
9	Électricité	ASE	26200 Montélimar	15 246.37	18 295.64
10	Plomberie	APOOLPI	26400 Piegros-la-Clastre	6 634.00	7 960.80
11	Chauffage	APOOLPI	26400 Piegros-la-Clastre	7 746.00	9 295.20
12	Enduits et façades	Ent. BOREAL	26250 Livron s/ Drôme	2 896.00	3 475.20
		,	TOTAL	128 882.13	153 681.85

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

ID: 026-212602874-20251007-20250704-DE

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- > VALIDE l'attribution des marchés, pour la réhabilitation de la salle des fêtes, telle qu'elle lui a été présentée ci-dessus,
- > DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2025,
- > AUTORISE Mme le Maire à signer les marchés correspondants et tous documents nécessaires à leur exécution, y compris les avenants dans la limite de 10 % du montant initial par lot, sous réserve de l'accord préalable du Conseil Municipal pour tout dépassement supérieur.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Pour extrait conforme.

Le Maire,
Valérie ARNAVON

DE ROMA

A SOUTH OF THE PROPERTY OF